

Poste académique vacant dans le domaine de l'exploitation des mines et carrières (Exploitation of mineral deposits)

Date d'entrée en fonction : 01/09/2021

Description de la charge de cours :

La Faculté des Sciences Appliquées souhaite engager **un chargé de cours ou une chargée de cours à temps partiel** (0.05 ETP) dans le domaine de **l'exploitation des mines et carrières (Exploitation of mineral deposits)**.

Environnement de travail

Le ou la titulaire sera rattaché-e au département d'Architecture, Géologie, Environnement et Construction (ArGENCo) de la Faculté des Sciences Appliquées.

Le département ArGENCo et l'Unité de Recherches associée *Urban and Environmental Engineering* constituent le cadre idéal pour développer une approche pluridisciplinaire de l'enseignement et de la recherche, à vocation internationale, sur toutes les questions de société ayant trait au génie civil et à la gestion de l'environnement naturel et bâti. En particulier, via l'EIT Raw Materials Academy, l'ULiege joue un rôle de premier plan dans les stratégies européennes d'éducation dans le domaine de la gestion des ressources minérales.

Une description détaillée du département et de ses activités est présentée sur www.uee.uliege.be.

Activités d'enseignement :

La charge a pour objectif principal de contribuer à la formation des étudiants ingénieurs civils des mines et géologues dans le domaine de l'exploitation des mines et carrières, en particulier au travers du cours

GEOL0237-2: *Exploitation of mineral deposits*. Cours obligatoire du programme de la finalité spécialisée en ressources minérales et recyclage du master ingénieur civil des mines et géologue (25h Th, 15h Pr, 2 JTT, bloc 1 – 5 crédits) et du *European Master in Resources Engineering* (EMerald). Il est également proposé en option aux étudiants du master en sciences géologiques.

Le cours est donné en langue anglaise.

Les aspects suivants seront notamment envisagés :

- Planification minière pour les opérations à ciel ouvert et en souterrain.
- Techniques d'abattage en fonction de la typologie des gisements.
- Principes de sécurité et hygiène des travaux miniers.
- Particularités des engins miniers et développements récents (minage autonome, reconnaissance par capteurs embarqués)
- Evaluation des projets miniers dans leur dimension technologique, économique, sociale et environnementale.

L'approche pédagogique combinera utilement des séances de présentation des techniques, des travaux personnels, des visites de terrain.

Le ou la titulaire de cette charge sera également invité-e à contribuer à l'encadrement des travaux de fin d'études en rapport avec sa spécialité.

Activités de recherche et de service à la Communauté :

Au choix du ou de la titulaire et selon les opportunités, une participation aux activités de recherches, à l'encadrement de doctorats et à l'organisation de stages est encouragée.

Qualifications requises / Profil :

- Expertise et expérience professionnelles fortes dans le domaine de la charge ;
- Capacité à enseigner en anglais ;
- Une expérience de la recherche en milieu académique constitue un avantage.

Procédure de sélection :

Les candidatures feront l'objet d'une présélection sur dossier par une commission de sélection créée par la Faculté des Sciences Appliquées. Les candidat-e-s retenu-e-s seront ensuite invité-e-s à une audition comportant la présentation d'une leçon type et une discussion avec les membres de la commission.

Candidatures :

Les candidat.e.s sont prié.e.s de faire parvenir leur dossier de candidature, par voie électronique à l'adresse : Postesacademiques@uliege.be avec copie à **Mme Aurélie Lecca** Aurelie.Lecca@uliege.be **pour le 15 février au plus tard.**

Documents requis :

- ✓ Une lettre de candidature ;
- ✓ Un curriculum vitae complet ;
- ✓ Un projet d'enseignement présentant la façon dont le candidat ou la candidate compte transmettre son expertise et son expérience professionnelles dans ses enseignements et mettant en avant les opportunités de développement de collaborations entre les mondes académique et industriel portées par la candidature.

Conditions d'engagement :

La charge est attribuée pour une période initiale de 3 ans renouvelable.

Renseignements :

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du président du département, Luc Courard – tél. : +32 4 366 93 50 – Luc.Courard@uliege.be et de la **Faculté des Sciences Appliquées**, **Mme Aurélie Lecca** – tél. : +32 4 366 94 68 – Aurelie.Lecca@uliege.be

Rémunération :

Les barèmes et leurs modalités d'application sont disponibles auprès de l'administration des ressources humaines de l'Université : **Mme Ludivine DEPAS** – tél. : +32 4 366 52 04 – Ludivine.Depas@uliege.be